République tchèque : réforme du système de prise en charge socio-médicale

Description

Les ministères tchèques de la Santé ainsi que du Travail et des Affaires sociales ont annoncé renforcer leur coopération dans le domaine des soins sociaux et médicaux. En liant ces deux domaines, les ministres espèrent permettre une meilleure prise en charge et une simplification des démarches.

« *La coopération entre nos ministères est au point mort depuis de nombreuses années, et ce sont les citoyens qui se trouvent entre les soins médicaux et les soins sociaux qui ont le plus payé pour ça. Nous avons résolu cela ensemble et le résultat est une loi de haute qualité qui aidera non seulement les patients mais aussi les prestataires de santé, qui jusqu'à maintenant étaient dans l'incertitude et devaient gérer le fait que les ministères n'étaient pas capables de s'accorder sur une approche unifiée* », a expliqué le ministre de la Santé, Vlastimil Válek.

Cette réforme, dont la mise en place devrait intervenir en janvier 2025, se traduira par la création de lits « socio-médicaux » dans les hôpitaux, les établissements de soins de longue durée ou les foyers pour personnes âgées. Elle vise à réduire les « hospitalisations sociales » qui occupent, selon le ministère du Travail et des Affaires sociales, 15 à 20 % des lits, et ce grâce à la mise en place d'inspections par les compagnies d'assurance maladie après 3 mois d'hospitalisation. Si celles-ci jugent que le patient ne nécessite plus une hospitalisation de longue durée, il sera déplacé vers un établissement plus adapté ou fera l'objet de soins à domicile.

Les experts dénoncent toutefois le manque de services à domicile ou de proximité censés assurer cette prise en charge. Les représentants des ministères assurent qu'après une période de transition, jusqu'en 2029, les capacités des établissements sociaux auront été suffisamment renforcées.

date créée
16/04/2024
Champs de Méta
Auteur-article : Nathan Hourcade